

# “Certaines facultés de médecine sont en danger”

■ **Maxime Mori, président de la Fef, s'inquiète des conséquences de l'examen d'entrée.**

La semaine dernière, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait hésité: fallait-il organiser l'examen d'entrée à l'entame des études de médecine et dentisterie en une session ou en deux sessions? Ce week-end, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) a annoncé sur la RTBF que le gouvernement avait cette fois tranché: l'examen d'entrée se déroulera en une session, et au début du mois de septembre. Son avant-projet de décret a dès lors été adopté par le gouvernement.

Les organisations étudiantes regretteront ce choix qu'elles ne soutenaient pas. Pour elles, il en va d'une décision "inhumaine". Elles déplorent le fait que cela ne laissera qu'une seule chance aux étudiants, mais aussi le fait que les étudiants qui réussiront l'examen bénéficieront de peu de temps pour effectuer les démarches nécessaires à leur entrée à l'université.

## Un financement sur la base de quotas

Derrière cette polémique, s'en cache

pourtant une autre, explique avec inquiétude Maxime Mori, le président de la Fef, la Fédération des étudiants francophones.

Ce qu'évoque Maxime Mori, ce sont des articles contenus dans l'avant-projet de décret qui redéfinissent le mode de financement des facultés de médecine.

En réalité, ces facultés ne seront plus financées au prorata d'étudiants inscrits, mais sur la base de quotas. Chacune des facultés recevra un pourcentage défini des financements. Pour la Fef, "ce mécanisme de financement par quotas est la preuve que derrière cet examen se cache un concours déguisé", puisque cela "poussera les universités à réduire le nombre d'étudiants inscrits dans un cursus de médecine ou de dentisterie pour respecter la clé de financement".

## Mons et Namur en danger ?

Mais la Fef va plus loin en redoutant que les facultés de Mons et de Namur, qui ne forment que des bacheliers, subissent un démantèlement plus important encore, ce qui mettrait en péril leur viabilité.

Pour la Fef en effet, cette clé de répartition en pourcentage du financement

"n'est pas en phase avec la réalité". Namur a par exemple le plus grand nombre d'étudiants engagés dans le bachelier en médecine, mais ne bénéficie pas pour autant de la plus grande clé de répartition. "Les conséquences concrètes peuvent donc être une diminution du financement par étudiant."

Pour Maxime Mori, cet avant-projet de décret constitue "une nouvelle attaque qui conduira à aggraver les conditions d'études, mais aussi la pénurie de praticiens déjà avérée. De cette manière, le gouvernement PS-CDH se rend complice d'une politique fédérale plaçant la santé des patients derrière des objectifs budgétaires. De plus, conclut Maxime Mori, la mise en danger de l'offre de formation dans les universités incomplètes va à l'encontre de la déclaration de politique communautaire qui veut élaborer plus d'offres de formation dans ces différentes zones géographiques".

BdO

## 1

### CHANCE

L'examen d'entrée en médecine ne sera pas organisé deux fois. Il le sera simplement en septembre, ne laissant qu'une chance aux étudiants.